

Les Brousses

Inventaire des
ESPACES NATURELS
SENSIBLES du Gard



Numéro du site : 21

Surface totale du site (ha) : 93,09

Surface dans le Gard (ha) : 93,09



ENS DU GARD



Communes concernées

MOLIERES-SUR-CEZE, ROBIAC-ROCHESSADOULE, SAINT-FLORENT-SUR-AUZONNET, SAINT-JEAN-DE-VALERISCLE.

Type d'espace

Typologie de niveau 1

Espace écologique remarquable

Typologie de niveau 2

Espaces naturels forestiers

Espaces accueillant des espèces remarquables

Caractéristiques et délimitation

Critères de délimitation du site : ZNIEFF de type I

Agglomération voisine : Alès, 15 km

Géologie : calcaire du Jurassique inférieur



Intérêt patrimonial du site

(notation de chaque variable sur 8 pour un total sur 40)

Valeur écologique

5

Ce vallon forestier abrite une flore rare ou menacée, en particulier le long du ruisseau où on peut observer l'Orchis de Provence, l'Ophioglosse commun ou encore le Pin de Salzman. La faune comprend un poisson spécifique des cours d'eau temporaires méditerranéens, le Barbeau méridional.

Valeur paysagère

0

Ce paysage peu diversifié est constitué d'un cours d'eau, où la végétation est moins dense, de futaies de conifères sur taillis et de forêt de feuillus en développement (dans la partie sud).

Valeur géologique

0

-

Valeur archéologique et historique

0

-

Champ naturel d'expansion des crues / Valeur hydrologique

0

Non concerné

Tendances évolutives et principales menaces

- Risque d'incendie

Opportunité au regard des enjeux territoriaux

Structure de gestion

- Office National des Forêts

Document de gestion

- Plan d'aménagement forestier

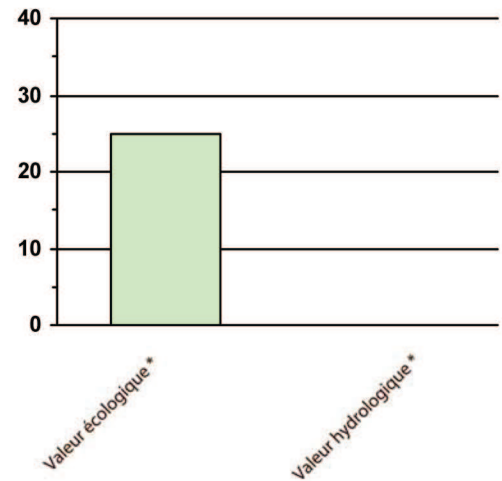
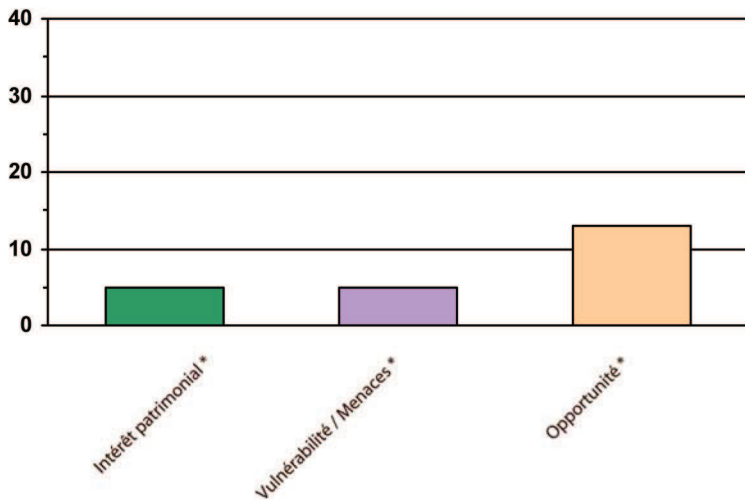
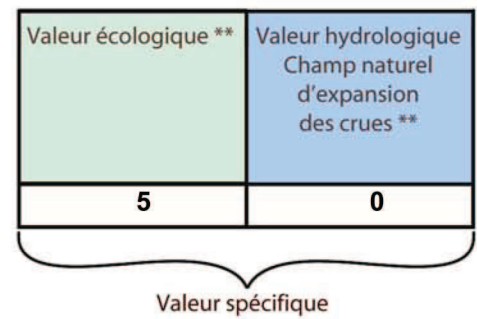
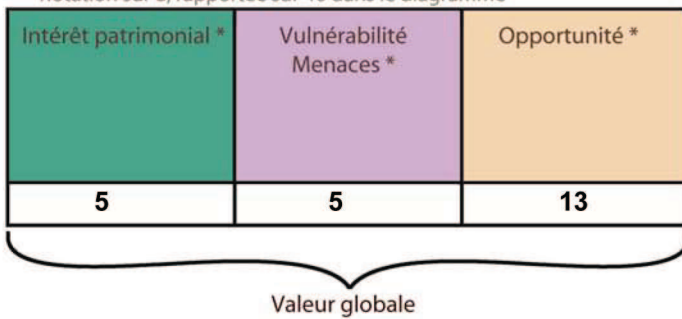
Accueil du public
 (Prestations et équipements)

-

Résultats de l'analyse et de la hiérarchisation

* notation sur 40

** notation sur 8, rapportée sur 40 dans le diagramme





Protections réglementaires et inventaires

Protections réglementaires

Inventaires

ZNIEFF de type I - Les Brousses (6201-0000)



Observations et compléments en vue d'une mise à jour